

## Fiche de Données de Sécurité

Conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Numéro de version: 100 Date d' révision: 01/07/2024

Nom du produit: *Ciment de Vulcanisation RVA-0, Ciment de Vulcanisation RVA-1, Ciment de Vulcanisation RVA-2*

### 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit:

Nom du produit: Ciment de Vulcanisation CV-00 B, Ciment de Vulcanisation CV-01 B, Ciment de Vulcanisation CV-02 B, Ciment de Vulcanisation Blue

Code interne d' identification: RVA-0, RVA-1, RVA-2

UFI: F444-0SVE-E00W-N7KU

#### Principaux usages recommandés pour la substance ou produit:

Lors de la fixation de zones froides sur les chambres à air et de zones froides sur les composants internes des pneus.

Ce produit ne doit pas être utilisé pour des applications autres que celles recommandées dans cette section.

Retirez toutes les sources d'inflammation. Tenir à l'écart de la chaleur, des flammes nues, des surfaces chaudes, des étincelles et ne pas fumer.

Pour plus d'informations, consultez la fiche technique du produit.

1.2 rubber vulk, Lda.  
Zona Industrial,  
Lote 21 Vilarinho,  
3680-323 Oliveira de Frades  
Portugal  
+351 232 763 110  
info@rubbervulk.com

### 2 Identification des risques

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

Système Général Harmonisé (SGH)

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger:



GHS02 GHS07 GHS08 GHS09

Mention d'avertissement: *Danger*

#### Détermination des composants pour les constantes de rotation:

Distillats (pétrole), riches en C6

Butanone

## Fiche de Données de Sécurité

Conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Numéro de version: 100 Date d' révision: 01/07/2024

Nom du produit: **Ciment de Vulcanisation RVA-0, Ciment de Vulcanisation RVA-1, Ciment de Vulcanisation RVA-2**

### Conseils de danger:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables – Liquide inflammable – Catégorie 2.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires – Danger par aspiration – Catégorie 1.

H313 – Peut être nocif par contact cutané – Toxicité aiguë – Cutané – Catégorie 5.

H315 Provoque une irritation cutanée – Corrosion/irritation cutanée – Catégorie 2.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux - Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2A.

H335-H336 Peut provoquer une irritation respiratoire. Peut provoquer somnolence ou vertiges – Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique – Catégorie 3.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus – Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2.

H372 Provoque des effets graves pour les organes en cas d'exposition prolongée ou répétée – Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée – Catégorie 1.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme – Dangereux pour le milieu aquatique – Chronique – Catégorie 2.

### Conseils de prudence:

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P403+P235 Conserver dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit frais.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers: Néant

## 3 Composition/informations sur les composants

### 3.1 Caractérisation chimique: Mélanges

#### Ingrédients ou impuretés qui contribuent au danger:

CAS	Nom chimique ou nom technique	Concentration (%)
CAS: 93165-19-6 EINECS: 296-903-4	Distillats (pétrole), riches en C6	50-0

## Fiche de Données de Sécurité

Conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Numéro de version: 100 Date d' révision: 01/07/2024

Nom du produit: **Ciment de Vulcanisation RVA-0, Ciment de Vulcanisation RVA-1, Ciment de Vulcanisation RVA-2**

CAS: 78-93-3 EINECS: 201-159-0	<b>Butanone</b> Liquide inflammable – Catégorie 2, H225; Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2A, H319; Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3, H336; Toxicité aiguë - Orale – Catégorie 5, H303; Toxicité aiguë - Cutanée – Catégorie 5, H313;	25-35
CAS: 5459-93-8 EINECS: 226-733-8	<b>Cyclohexyl(éthyl)amine</b> Toxicité aiguë - Orale – Catégorie 3, H301; Corrosion/irritation cutanée – Catégorie 1B, H314;	1-2
CAS: 71-43-2 EINECS: 200-753-7	<b>Benzène</b> Liquides inflammables – Catégorie 2, H225; Toxicité aiguë - Cutanée – Catégorie 1, H310; Mutagénicité sur les cellules germinales – Catégorie 1B, H340; Cancérogénicité – Catégorie 1A, H350; Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1, H372; Danger par aspiration – Catégorie 1, H304; Corrosion/irritation cutanée – Catégorie 2, H315; Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2A, H319; Toxicité aiguë - Orale – Catégorie 5, H303;	<0,1

**Avertissement final:** Aucune autre information pertinente n'est disponible.

### 4 Mesures de premiers secours

#### 4.1 Description des mesures de premiers secours:

**En cas d'inhalation:** Amener la victime à l'air frais. Si la victime respire difficilement, lui fournir de l'oxygène. Si nécessaire, appliquez la respiration artificielle. Cherchez de l'aide médicale.

En cas de malaise, contactez le Centre d'Information Toxicologique ou un médecin. Prenez cette fiche signalétique.

**En cas de contact de poussière de produit avec la peau:** Ne touchez pas et ne frottez pas les pièces concernées.

Retirer les vêtements contaminés. Laver la peau exposée avec beaucoup d'eau pendant au moins 30 minutes. Cherchez de l'aide médicale.

**En cas de contact de poussière de produit avec les yeux:** Laver immédiatement à l'eau courante durant au moins 30 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Si possible, enlever les lentilles de contact et demander de l'aide médicale immédiatement.

**En cas d'ingestion du produit:** Lavez à fond la bouche de la victime avec de l'eau. Demandez une prise en charge médicale.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** Il peut provoquer une irritation cutanée accompagnée de sécheresse et de rougeurs. Cela peut provoquer une irritation des yeux accompagnée de larmoiement, de douleur et de

## Fiche de Données de Sécurité

Conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, modifié par le Règlement (UE) 2020/878

**Numéro de version:** 100 **Date d' révision:** 01/07/2024

**Nom du produit:** *Ciment de Vulcanisation RVA-0, Ciment de Vulcanisation RVA-1, Ciment de Vulcanisation RVA-2*

rougeur. Cela peut provoquer un essoufflement, de la toux, des étourdissements, de la somnolence, de la faiblesse, une perte de conscience et des maux de tête.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux urgents et traitements particuliers nécessaires:** Si nécessaire, le traitement symptomatique doit comprendre avant tout des mesures de soutien telles que la correction des troubles hydroélectrolytiques et métaboliques, en plus de l'assistance respiratoire.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyen d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés:** Utiliser de la poudre chimique sèche (PQS), de la mousse chimique ou des extincteurs au CO<sub>2</sub>. Utilisez un brouillard d'eau pour rafraîchir l'environnement.

**Moyens d'extinction inappropriés:** Jet d'eau

**5.2 Dangers particuliers liés à la substance:** Dangereux en cas d'exposition à une chaleur excessive ou à d'autres sources d'inflammation. Ils peuvent parcourir de grandes distances, provoquant une régression des flammes ou de nouveaux incendies dans des environnements ouverts et confinés. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air, se déplaçant vers une source d'inflammation et provoquant un retour de flamme. Les vapeurs sont plus denses que l'air et ont tendance à s'accumuler dans les zones basses ou confinées. La combustion du produit ou de son emballage peut former des gaz irritants et toxiques tels que du monoxyde et du dioxyde de carbone. Possibilité de formation de gaz toxiques dus à l'échauffement ou en cas d'incendie.

**5.3 Instructions pour la lutte contre l'incendie:** Équipement de protection respiratoire autonome (ARA), vêtements de protection complets et gants en cuir.

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Mesures de précaution personnelles, équipement de protection et procédures à suivre en cas d'urgence

**Pour les non-secouristes:** Éliminer les sources d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter l'inhalation, le contact avec les yeux et la peau. Ne touchez pas et ne marchez pas sous le produit renversé.

**Pour le personnel des services d'urgence:** Porter des vêtements de protection imperméables, des gants en nitrile, des chaussures fermées, des lunettes de protection et un masque respiratoire contre les vapeurs organiques. Éloignez les personnes non autorisées. Isoler la zone dans un rayon minimum de 50 mètres dans toutes les directions.

**6.2 Mesures de protection de l'environnement:** Isoler la zone accidentée. Empêcher les infiltrations dans les canalisations, les mines ou les caves. Arrêtez la fuite en évitant tout contact avec la peau et les vêtements. Empêchez-le de pénétrer dans la plomberie/les eaux de surface/les eaux souterraines.

**6.3 Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage:** Recueillir le matériau et le placer dans des conteneurs appropriés et correctement étiquetés pour un traitement et une élimination ultérieurs. Recueillir avec des produits

## Fiche de Données de Sécurité

Conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Numéro de version: 100 Date d' révision: 01/07/2024

Nom du produit: **Ciment de Vulcanisation RVA-0, Ciment de Vulcanisation RVA-1, Ciment de Vulcanisation RVA-2**

absorbant les liquides (sable, cailloux, absorbants universels, sciure). Utiliser un brouillard d'eau ou une mousse coupe-vapeur pour réduire la dispersion des vapeurs. Éliminer les substances résiduellement contaminées comme déchets conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres sections: N'est pas applicable

### 7 Manipulation et stockage

**7.1 Précautions et orientations pour une manipulation sûre:** Manipuler dans un endroit aéré ou avec un système général de ventilation/échappement. Eviter la formation de vapeurs ou de brouillards. Évitez tout contact avec des matériaux incompatibles.

**Mesures d'hygiène:** Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Les vêtements contaminés doivent être changés et lavés avant réutilisation.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:** Stocker dans un endroit frais, couvert et aéré, à l'abri des rayons du soleil, de l'humidité et des sources d'ozone.

**Préventions des incendies et des explosions:** Évitez la formation de charges statiques. Tenir à l'écart des sources d'inflammation - ne pas fumer.

**Stockage commun:** Ne pas conserver avec de la nourriture.

**7.3 Utilisations finales spécifiques:** Lors de la fixation de zones froides sur les chambres à air et de zones froides sur les composants internes des pneus.

### 8 Limitation et contrôle de l'exposition/équipement de protection individuelle

**8.1 Paramètres de contrôle:**

**Limite d'exposition professionnelle:**

<b>78-93-3 - Butanone</b>	
ACGIH (2007)	200 ppm
<b>93165-19-6 - Distillats (pétrole), riches en C6</b>	
ACGIH (2014) TLV-TWA	50 ppm
NIOSH (2011) REL-TWA	50 ppm
OSHA (2010) PEL-TWA	500 ppm
<b>71-43-2 - Benzène</b>	
LEP	Valeur longue durée 3,25 mg/m <sup>3</sup> , 1 ppm voie cutanée, VLB, v, r, voir Chapitre 8

## Fiche de Données de Sécurité

Conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Numéro de version: 100 Date d' révision: 01/07/2024

Nom du produit: **Ciment de Vulcanisation RVA-0, Ciment de Vulcanisation RVA-1, Ciment de Vulcanisation RVA-2**

### Indicateurs biologiques:

<b>78-93-3 - Butanone</b>	
BEI (ACGIH, 2014)	Méthyléthylcétone dans les urines : 2 mg/L (fin de journée de travail).
<b>93165-19-6 - Distillats (pétrole), riches en C6</b>	
BEI (ACGIH, 2014)	2,5-hexanedione dans les urines : 0,4 mg/L (fin du dernier jour de travail).
<b>71-43-2 - Benzène</b>	
ACGIH - Déterminant biologique de l'exposition	Acide S-phénylmercapturique dans l'urine (1997); BEI : 25 ug/g

### 8.2 Contrôle de l'exposition:

**Limites et surveillance de l'exposition environnementale:** Les systèmes d'aspiration de vapeur doivent être conçus conformément aux réglementations locales sur les limites d'émission de substances volatiles.

**Mesures de contrôle technique:** Favoriser la ventilation mécanique et le système d'échappement, afin de maintenir la concentration de vapeur en dessous de la limite de tolérance.

**Protection des yeux/du visage:** Lunettes de sécurité entièrement fermées.

**Protection de la peau:** Choisissez le matériau des gants en tenant compte de la durabilité, de la perméabilité et de la dégradation. Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/substance/préparation.

Recommandé: Vêtements imperméables ou vêtements de protection chimiquement résistants au produit.

Recommandé: Gants en cuir

Protection respiratoire: Demi-masque avec filtre pour vapeurs organiques.

**Risques thermiques:** Non applicable

## 9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base:

**Forme:** Liquide visqueux

**Couleur:** Bleu clair

**Odeur:** Caractéristique

**Point de fusion/point de congélation:** Non disponible

**Point d'ébullition initial et frange de température d'ébullition:** 58-79 °C (hexane /butanone)

**Inflammabilité:** Non disponible

**Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité:** Inférieur: 1,1 Vol% (hexane) / Supérieur 12,6 Vol% (butanone)

**Point d'inflammation:** -35 °C (hexane (coupe fermée))

## Fiche de Données de Sécurité

Conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Numéro de version: 100 Date d' révision: 01/07/2024

Nom du produit: **Ciment de Vulcanisation RVA-0, Ciment de Vulcanisation RVA-1, Ciment de Vulcanisation RVA-2**

**Température d'auto-inflammation:** 225 °C (hexane)

**Température de décomposition:** Non disponible

**pH:** Non disponible

**Viscosité dans 23°C:** 2.000 – 3.000 cP

**Solubilité:** Insoluble (eau)

**Coefficient de partage n-octanol/eau:** 3,9 log kow (hexane) / 0,29 log kow (butanone)

**Pression de vapeur:** 17 kPa (hexane) / 105 mBar (butanone)

**Densité relative dans 23 °C (l'eau=1):** 0,72 - 0,76 g/cm<sup>3</sup>

**Densité relative de vapeur dans 23 °C (l'air=1):** 3,0 (hexane) / 2,41 (butanone)

**Caractéristiques des particules:** Non applicable

**9.2 Autres informations:** Aucune autre information pertinente n'est disponible.

### 10 Stabilité et réactivité

**10.1 Réactivité:** Peut subir des réactions avec des matières incompatibles.

**10.2 Stabilité chimique:** Stable dans les conditions normales d'utilisation.

**10.3 Risque de réactions dangereuses:** Aucune réaction dangereuse n'est connue.

**10.4 Conditions à éviter:** Hautes températures. Sources d'inflammation et contact avec des matériaux incompatibles.

**10.5 Matériaux incompatibles:** Agents forts (chlore liquide, oxygène concentré et tétraoxyde de diazote).

Acides forts, bases fortes, isocyanates, ammoniac, amines, pyridines et composés ayant une grande affinité pour le groupe cétone.

**10.6 Produits de décomposition dangereux:** Lors de la combustion, des mélanges de gaz toxiques se forment, contenant principalement du CO<sub>2</sub> et du CO.

### 11 Données toxicologiques

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques:**

**Toxicité aiguë:** Produit non classé comme toxique aiguë.

Valeurs LD/LC50 pertinentes pour la classification:		
78-93-3 - Butanone		
Oral	LD50	2900 mg/kg (souris)
Dérmico	LD50	>8000 mg/kg (lapin)
Inhalation	LC50/4 h	32 mg/L (souris)
93165-19-6 - Distillats (pétrole), riches en C6		

## Fiche de Données de Sécurité

Conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Numéro de version: 100 Date d' révision: 01/07/2024

Nom du produit: **Ciment de Vulcanisation RVA-0, Ciment de Vulcanisation RVA-1, Ciment de Vulcanisation RVA-2**

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (souris)
Dérmico	LD50	3.000 mg/kg (souris)
Inhalation	LC50/4 h	>5.000 ppm (souris)
<b>71-43-2 – Benzène</b>		
Oral	LD50	4894 mg/kg (souris)
Dérmico	LD50	48 mg/kg (souris)
Inhalation	LC50/4 h	9980 mg/L (souris)

**Troubles/irritations de la peau:** Provoque une irritation avec rougeur et sécheresse.

**Lesions/irritations oculaires graves:** Peut provoquer une irritation des yeux accompagnée de rougeurs.

**Sensibilisation des voies respiratoires pu de la peaus:** Peut provoquer une dermatite sèche suite à une exposition répétée ou prolongée. Ne devrait pas provoquer de sensibilisation respiratoire.

**Mutagénicité sur les cellules germinales:** Aucun effet mutagène sur les cellules germinales n'est attendu.

**Cancérogénicité:** Butanone: L'effet cancérigène n'est pas entièrement confirmé. Tests du lymphome de la souris : négatif.

Hexane: Concentration de benzène inférieure à 0,1%, non classé cancérigène.

**Toxicité pour la reproduction:** Je soupçonne que cela nuit à la fertilité et au fœtus.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique:** Le produit ne devrait pas présenter d'effets toxiques spécifiques pour certains organes cibles dus à une exposition unique.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée:** Le produit ne devrait pas présenter d'effets toxiques spécifiques pour certains organes cibles lors d'expositions répétées.

**Danger d'inhalation:** Peut provoquer un œdème pulmonaire et une pneumopathie chimique.

### 12 Indications relatives à l'environnement

**12.1 Toxicité:** Trois toxiques pour la vie aquatique

Hexane: CL50 (poisson, 96h): 2,5 mg/L

Butanone: CL50 (poisson, 96h): 3200 mg/L

EC50 (crustacés, 48h): 5091 mg/L

**12.2 Persistance et dégradabilité:** En raison du manque de données, on s'attend à ce que le produit soit persistant et ne se dégrade pas rapidement.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation:** N'a pas de potentiel de bioaccumulation.

Hexane: BCF: 200 Log K<sub>ow</sub>: 3,90

Butanone: BCF: 3000 Log k<sub>ow</sub>: 0,290

## Fiche de Données de Sécurité

Conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Numéro de version: 100 Date d' révision: 01/07/2024

Nom du produit: *Ciment de Vulcanisation RVA-0, Ciment de Vulcanisation RVA-1, Ciment de Vulcanisation RVA-2*

**12.4 Mobilité dans le sol:** Grande mobilité au sol.

**12.5 Résultat des évaluations PBT et vPvB:** Non disponible

**12.6 Propriétés perturbateurs endocriniens:** Non applicable

**12.7 Autres effets néfastes:** Aucune autre information pertinente disponible.

### 13 Indications relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes recommandées pour la destination finale

**Produit:** Le traitement et l'élimination doivent être évalués spécifiquement pour chaque produit. Les exigences de la directive 2008/98/CE, de la législation fédérale, étatique et municipale doivent être consultées. Il ne peut pas être jeté avec les ordures ménagères. Ne le laissez pas atteindre la plomberie. L'emballage (plastique et/ou carton), s'il n'est pas contaminé, est éliminé conformément à la législation en vigueur.

**Restes de produit:** Conservez les résidus de produits dans leur emballage d'origine. L'élimination doit être effectuée comme indiqué pour le produit.

**Emballages usagés:** Élimination des déchets conformément à la réglementation du service public.

### 14 Indications sur le transport

#### Transports terrestres, fluviaux et aériens:

Directive 2008/68/CE relative au transport terrestre des marchandises dangereuses

Organisation maritime internationale (OMI)

Code maritime international des marchandises dangereuses (Code IMDG)

Association du transport aérien international (IATA)

Règlement sur les marchandises dangereuses (DGR)

**14.1 Numéro ONU:** UN1133

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU:** 1133 AUTOCOLLANTS, contenant un liquide inflammable

**14.3 Classes de Danger pour le transport:** 3 Liquides inflammables

**14.4 Groupe d'emballage:** II

**14.5 Danger pour l'environnement:** Le produit est dangereux pour l'environnement.

**Polluant marin:** Oui

**Quantités Limitées (LQ):** 5L

**SME:** F-E, S-D

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:** Non disponible

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:** Non applicable

## Fiche de Données de Sécurité

Conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Numéro de version: 100 Date d' révision: 01/07/2024

Nom du produit: **Ciment de Vulcanisation RVA-0, Ciment de Vulcanisation RVA-1, Ciment de Vulcanisation RVA-2**

### 15 Législation

#### Règlements

Organisation maritime internationale (OMI)

Code maritime international des marchandises dangereuses (Code IMDG)

Association du transport aérien international (IATA)

Règlement sur les marchandises dangereuses (DGR)

Règlement (CE) n° 1907/2006, modifié par le règlement (UE) 2020/878

Règlement (CE) n° 1272/2008, relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et mélanges

Directive 2008/98/CE, relative aux déchets

### 16 Autres informations

Les informations fournies dans cette fiche signalétique sont basées sur les connaissances actuelles concernant la manipulation appropriée du produit et dans des conditions normales d'utilisation, conformément à l'application spécifiée sur l'emballage ou sur les instructions d'utilisation. Toute autre forme d'utilisation du produit impliquant sa combinaison avec d'autres matériaux, en plus des formes d'utilisation autres que celles indiquées, relève de la responsabilité de l'utilisateur.

Cette fiche fournit des informations en matière de protection, de santé, de sécurité et d'environnement. Attention, la manipulation de toute substance chimique nécessite une connaissance préalable de ses dangers par l'utilisateur. Il appartient à l'entreprise utilisant le produit de favoriser la formation de ses employés et sous-traitants concernant les éventuels risques néfastes du produit.

**Données modifiées par rapport à la version précédente:**

#### Les références:

Base de données internationale d'informations chimiques uniformes (IUCLID): disponible sur : <https://iuclid6.echa.europa.eu/>.

BASE DE DONNÉES ECOTOX: disponible sur: <https://cfpub.epa.gov/ecotox/>.

Occupational Safety and Health Administration (OSHA): disponible sur: < [www.osha.gov](http://www.osha.gov) >.

Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (ACGIH). Disponible sur: <https://www.acgih.org/>.

Institut national pour la sécurité et la santé au travail (NIOSH). Disponible sur: <https://www.cdc.gov/niosh/index.htm>.

## **Fiche de Données de Sécurité**

Conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, modifié par le Règlement (UE) 2020/878

**Numéro de version:** 100 **Date d' révision:** 01/07/2024

**Nom du produit:** *Ciment de Vulcanisation RVA-0, Ciment de Vulcanisation RVA-1, Ciment de Vulcanisation RVA-2*

---

*BR PETROBRAS DISTRIBUIDORA. Fiche de données de sécurité des produits chimiques, Solbrax 55/75. Date de révision 16/11/2018.*

*BRASKEM, Fiche de Données de Sécurité des Produits Chimiques, Braskem Ezolem 6/7. Date de révision 15/08/2017.*

*BRENNTAG, Fiche de données de sécurité des produits chimiques, méthyléthylcétone. Date de révision 28/09/2016.*